



PROJET D'EXTENSION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX - ETEIGNIERES (08)

Volet paysage de l'étude d'impact

Novembre 2023



Etat initial :	2
-Première approche par le grand paysage	3
-Caractérisation des paysages locaux	4
-Relief et hydrographie	6
-Patrimoine construit	7
-Protection du patrimoine naturel	8
-Perspectives visuelles du centre de stockage	10
-Périmètre rapproché - Relevé photographique	12
Etat projeté:	15
-Plan projeté sans mesures d'intégrations paysagères.	16
-Plan projeté avec mesures d'intégrations paysagères.	18
-Vues schématiques Avant/Après	20
-Bloc diagramme de synthèse/ Etat initial	24
-Bloc diagramme de synthèse/ Etat projeté avec mesures paysagères	25

Contexte de la commande / Préambule

Caudex a été mandaté dans le cadre d'une mission d'AMO concernant la réhabilitation du centre de stockage d'Eteignières (08). Cette mission présente le volet paysage du dossier réglementaire et la définition d'une stratégie d'intégration paysagère du projet de réhabilitation et de l'extension du centre de stockage.

Ce dossier est construit en deux parties :

- un état initial dressant un diagnostic du site de projet à plusieurs échelles
- une proposition d'intégration paysagère avec la présentation d'un parti-pris et de mesures spécifiques



1/ETAT INITIAL

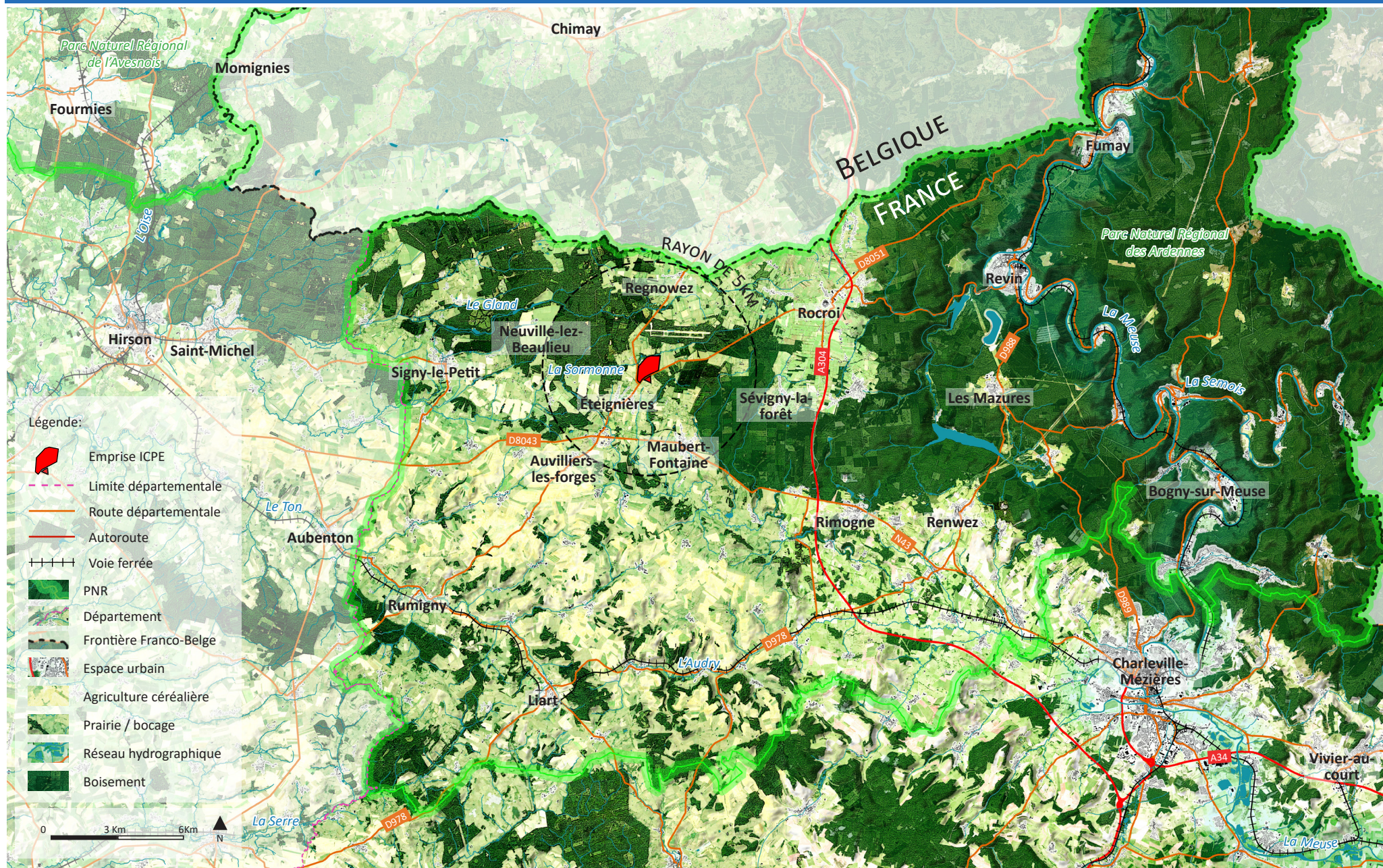
Cette première partie de l'étude s'appuie sur un travail cartographique mené à plusieurs échelles, sur des relevés de terrain ainsi que sur les études déjà menées sur ce territoire, notamment l'Atlas des Paysages des Ardennes. Toutes les prises de vues ont été faites au cours du mois d'octobre par Caudex (sauf indications).

Caractérisation des paysages du territoire

Le centre de stockage se situe en plein coeur du Parc Naturel Régional des Ardennes, à quelques kilomètres de la frontière belge, sur la séquence forestière du plateau de Rocroi. Le territoire d'Eteignières a la particularité de réunir un grand nombre de caractéristiques paysagères ardennaises : passant par des paysages agricoles intensifs (avec de nombreuses éoliennes) ; un maillage bocager dense ; des prairies ; des zones humides et une mosaïque de forêt dense (qui occupe presque 50 % du PNR).

Première approche par le grand paysage

Un territoire frontalier



Caractérisation des paysages locaux

Le plateau de Rocroi : Une mosaïque de haies bocagères, de milieux boisés et cultivés





1 Le plateau de Rocroi

© 2019 Agence B. Folléa - C. Gautier paysagistes urbanistes - Plan de paysage sur le territoire Ouest du projet de PNR des Ardennes

Le plateau de Rocroi

Le plateau de Rocroi s'étire en un ensemble composite arboré et bocager à la limite Nord-Ouest du massif Ardennais. La majeure partie du plateau est couverte de boisement, majoritairement utilisé pour le bois de chauffage. Même si ces caractéristiques paysagères s'étirent au-delà de la frontière, celle-ci délimite le plateau, ainsi que la vallée de la Meuse et de Semoy. Cette entité paysagère s'allonge sur 4km Nord-Sud pour 8km Est-Ouest. Le paysage du plateau de Rocroi se distingue par des zones humides, de rares villages isolés, une forteresse en contact direct avec les prairies, un maillage bocager dense et d'épais boisements ceinturant les clairières.



2 Le Val de Sormonne

© 2019 Agence B. Folléa - C. Gautier paysagistes urbanistes - Plan de paysage sur le territoire Ouest du projet de PNR des Ardennes

Le Val de Sormonne

Le Val de Sormonne forme un couloir naturel et paysager entouré par le massif forestier Ardennais et le plateau agricole. Il offre deux types de paysages :

- Les versants Nord sont couronnés par une forêt dense.
- Les versants Sud ont des boisements plus éparés et une topographie plus vallonnée.

Le Val de Sormonne est composé de pentes aux formes longues et irrégulières (au Nord) et de pentes aux formes plus franches et ondulées (au Sud). Les paysages du Val de Sormonne suivent les ondulations de son cours d'eau. Le fond de vallée accueille quelques zones humides, des bocages et la RN43.

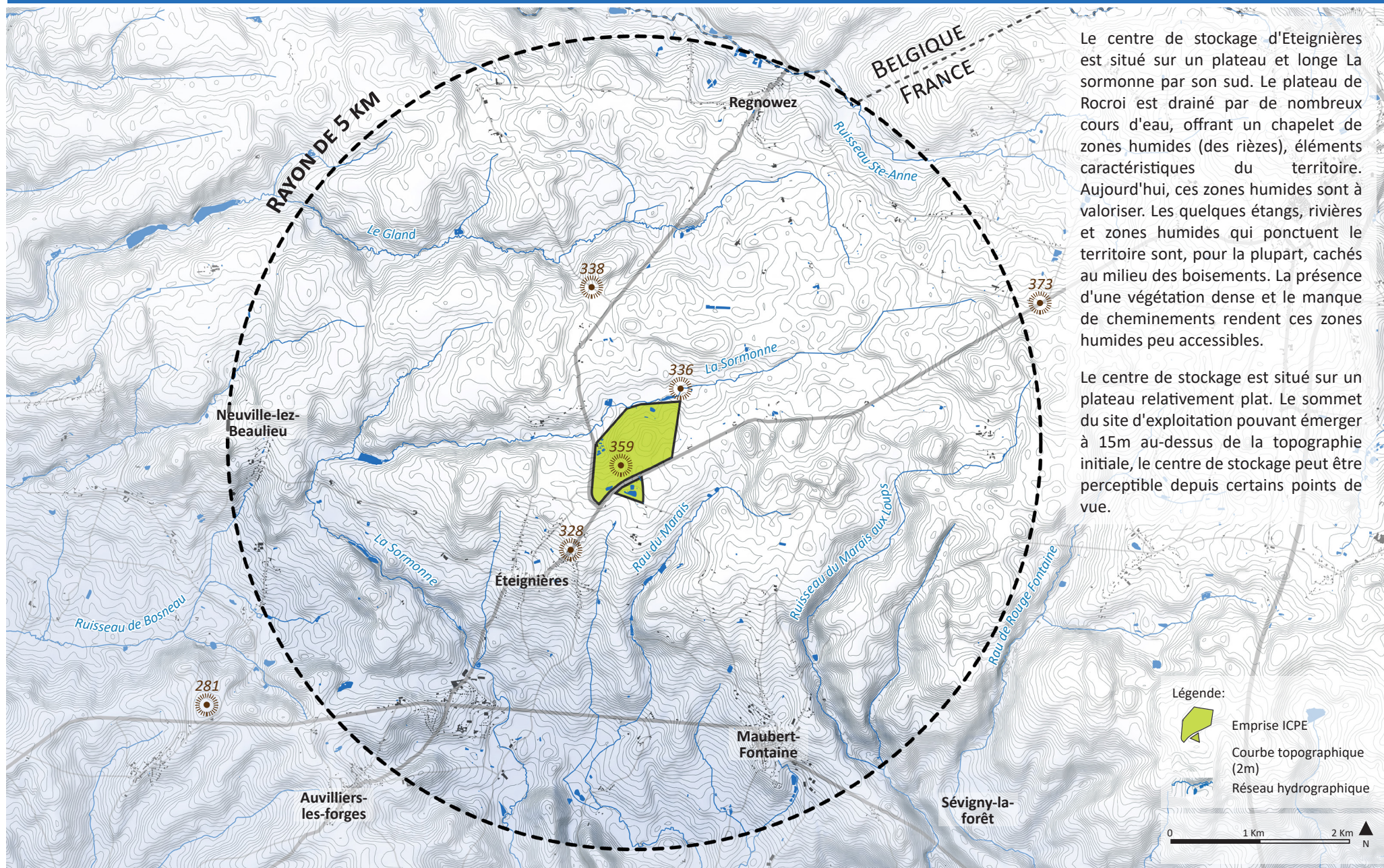


3 La Thiérache ardennaise

© GoogleStreet Map

La Thiérache ardennaise

Caractérisé par un paysage ouvert, la Thiérache ardennaise est composée d'un large éventail d'unités paysagères. Il passe par de multiples forêts installées sur les coteaux et sommets, des petits villages souvent en pied de colline, des prairies bocagères et des grandes cultures sur les plateaux. Les paysages de bocage étaient essentiellement occupés par l'élevage. Aujourd'hui, ils s'ouvrent progressivement pour laisser place aux grandes cultures céréalières.



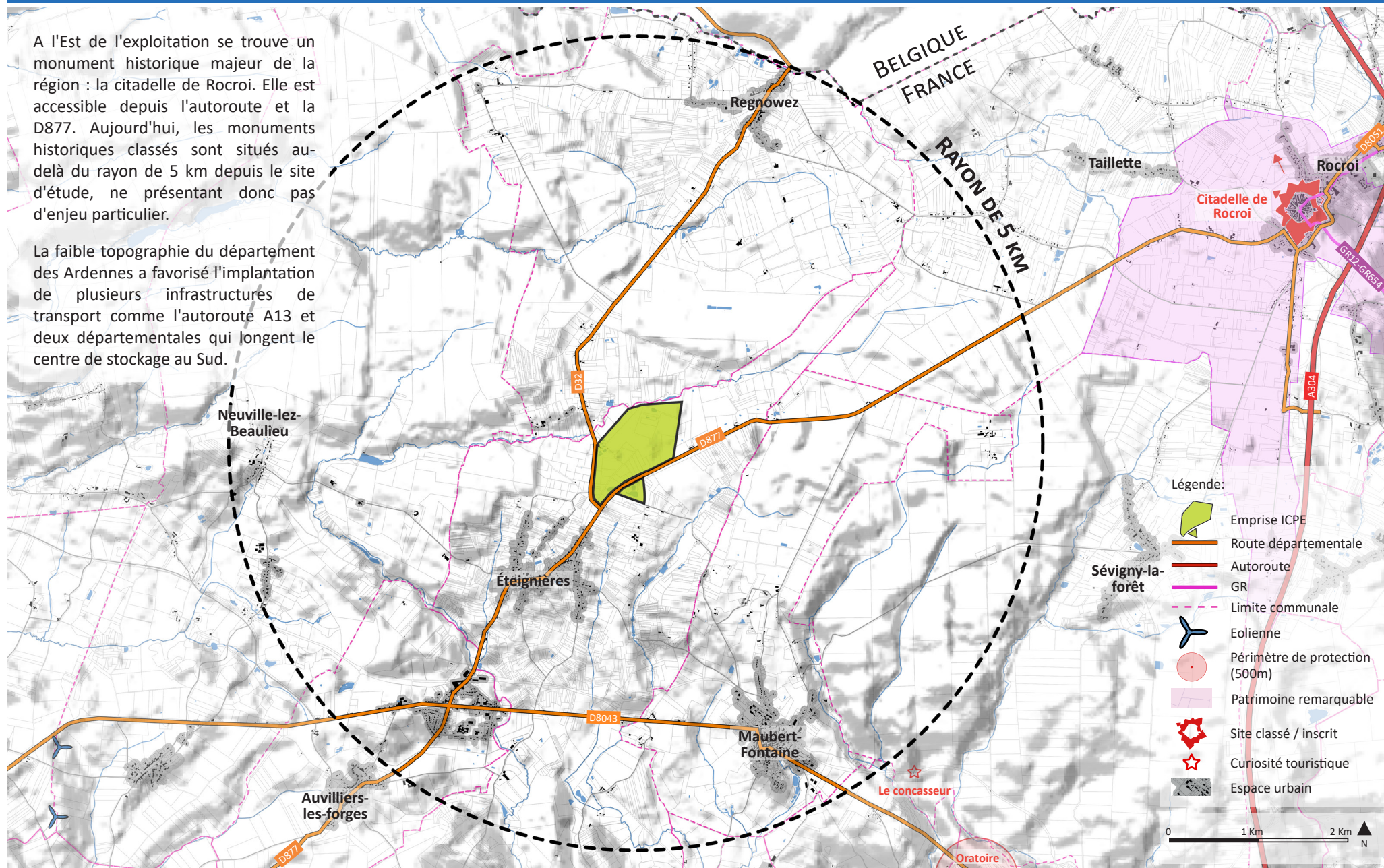
Le centre de stockage d'Eteignières est situé sur un plateau et longe La sormonne par son sud. Le plateau de Rocroi est drainé par de nombreux cours d'eau, offrant un chapelet de zones humides (des rizières), éléments caractéristiques du territoire. Aujourd'hui, ces zones humides sont à valoriser. Les quelques étangs, rivières et zones humides qui ponctuent le territoire sont, pour la plupart, cachés au milieu des boisements. La présence d'une végétation dense et le manque de cheminements rendent ces zones humides peu accessibles.

Le centre de stockage est situé sur un plateau relativement plat. Le sommet du site d'exploitation pouvant émerger à 15m au-dessus de la topographie initiale, le centre de stockage peut être perceptible depuis certains points de vue.

Patrimoines construits

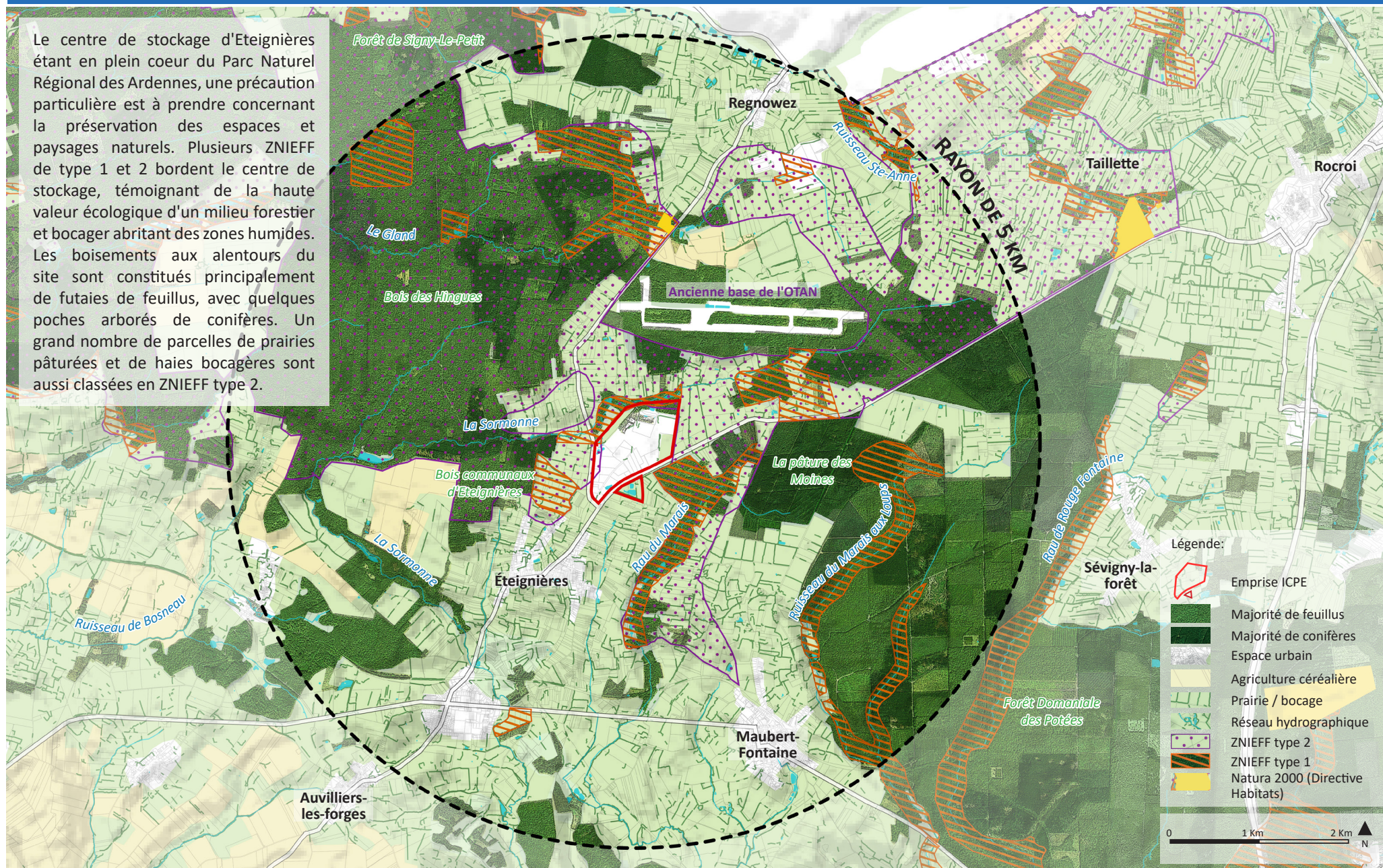
A l'Est de l'exploitation se trouve un monument historique majeur de la région : la citadelle de Rocroi. Elle est accessible depuis l'autoroute et la D877. Aujourd'hui, les monuments historiques classés sont situés au-delà du rayon de 5 km depuis le site d'étude, ne présentant donc pas d'enjeu particulier.

La faible topographie du département des Ardennes a favorisé l'implantation de plusieurs infrastructures de transport comme l'autoroute A13 et deux départementales qui longent le centre de stockage au Sud.



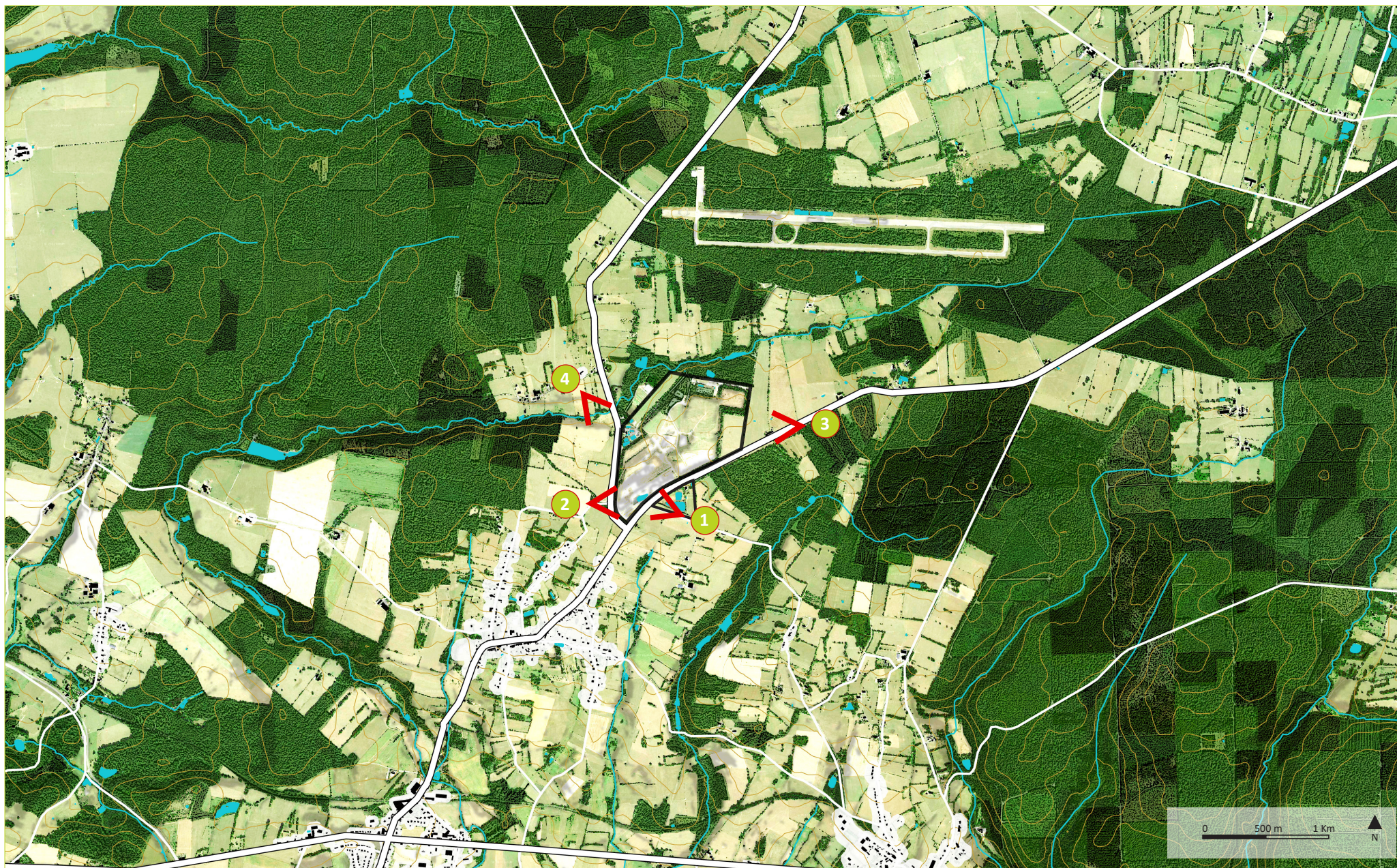
Protection du patrimoine naturel

Le centre de stockage d'Eteignières étant en plein cœur du Parc Naturel Régional des Ardennes, une précaution particulière est à prendre concernant la préservation des espaces et paysages naturels. Plusieurs ZNIEFF de type 1 et 2 bordent le centre de stockage, témoignant de la haute valeur écologique d'un milieu forestier et bocager abritant des zones humides. Les boisements aux alentours du site sont constitués principalement de futaies de feuillus, avec quelques poches arborées de conifères. Un grand nombre de parcelles de prairies pâturées et de haies bocagères sont aussi classées en ZNIEFF type 2.



Les perspectives visuelles du centre de stockage

Un site d'exploitation relativement intégré par la topographie et la succession de haies bocagères





1 Vue depuis la route de Gascogne, Éteignières



2 Vue depuis la rue Colson, Éteignières



3 Vue depuis la Censé Pascal, Éteignières



4 Vue depuis la rue du vieux chêne, Regnowez

Perceptions depuis les axes bordant le centre de stockage :

Le projet d'exploitation montant à plus de 15m de hauteur depuis son point bas, il présente des covisibilités depuis les routes qui bordent l'exploitation.

En effet, c'est à échelle rapprochée que nous pouvons apercevoir le site d'étude, notamment depuis la route de Gascogne et depuis la rue Colson, qui sont des axes perpendiculaires au centre de stockage. Comme nous pouvons le voir sur les deux premières photographies, les talus de l'exploitation sont conséquents et abrupts, contrairement au relief naturel alentour qui est plus vallonné. Ici, les points hauts de l'exploitation sont très lisibles, malgré la volonté de les camoufler avec une haie plantée en pied de talus. La route de Gascogne et la rue Colson sont les deux seuls axes depuis lesquels l'exploitation est réellement visible.

A l'Est, depuis la rue de La Censé Pascal (dans la continuité de la route de Rocroi), une succession de prairies et de haies champêtres viennent créer un masque visuel efficace. L'exploitation n'est nulle part visible depuis cette rue.

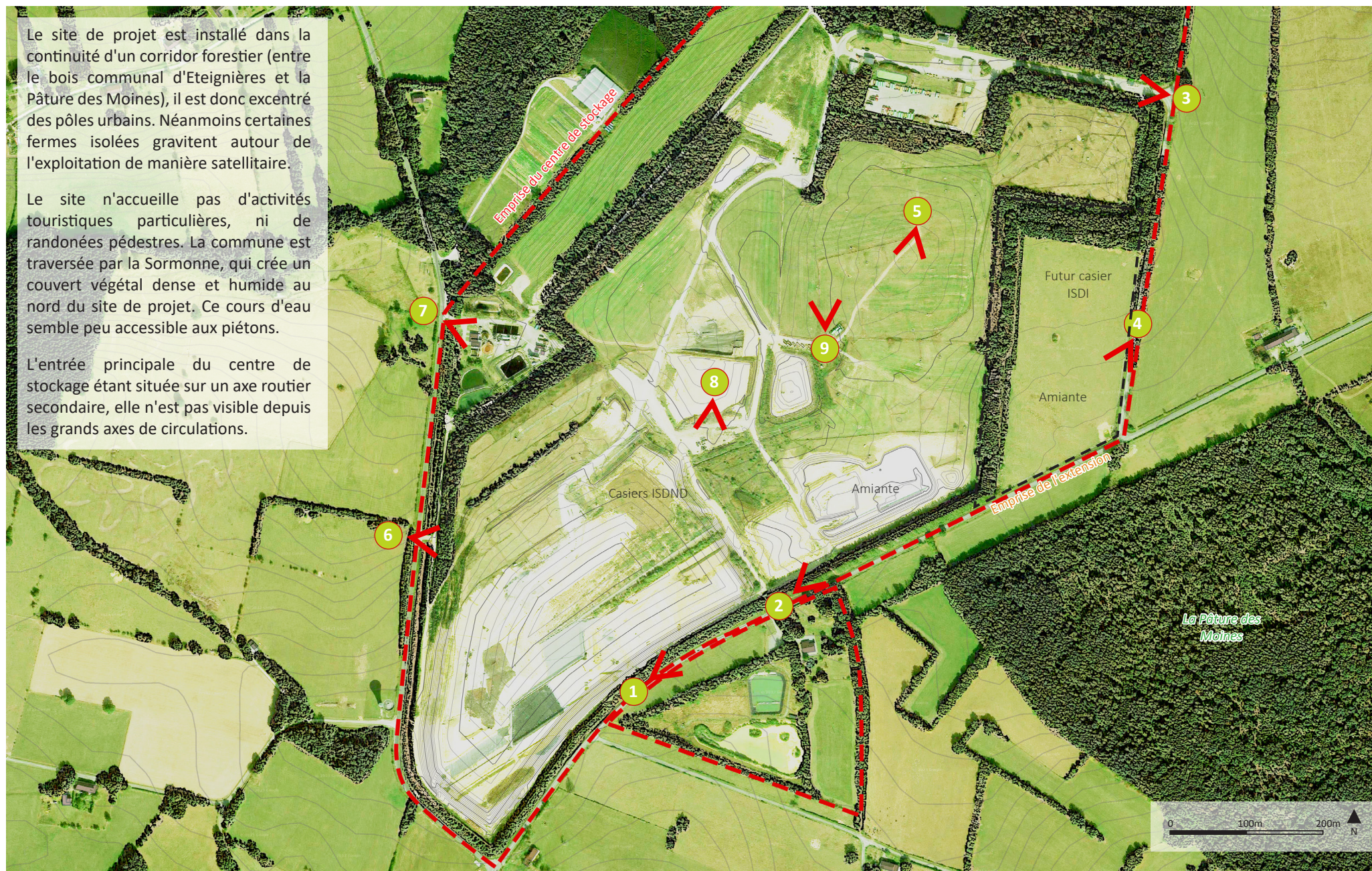
Depuis la rue du vieux chêne, au Nord du site, nous pouvons très brièvement deviner les talus et le sommet de l'exploitation.

Périmètre rapproché - Relevé photographique

Le site de projet est installé dans la continuité d'un corridor forestier (entre le bois communal d'Eteignières et la Pâturée des Moines), il est donc excentré des pôles urbains. Néanmoins certaines fermes isolées gravitent autour de l'exploitation de manière satellitaire.

Le site n'accueille pas d'activités touristiques particulières, ni de randonnées pédestres. La commune est traversée par la Sormonne, qui crée un couvert végétal dense et humide au nord du site de projet. Ce cours d'eau semble peu accessible aux piétons.

L'entrée principale du centre de stockage étant située sur un axe routier secondaire, elle n'est pas visible depuis les grands axes de circulations.





1 *Vue sur la haie champêtre qui sépare la route de Rocroi et le centre du stockage*



2 *Haie peu garnie sur la route de Rocroi*



3 *Entrée du centre de stockage*



4 *Haie très récente et peu dense en bordure de prairie, futur casier d'amiante et ISDI*



5 *Le sommet du centre de stockage parcouru de conduites et de cheminées d'exploitation de Biogaz*



6 *La haie Nord-Ouest, régénération naturelle*



7 *Unité des traitements des eaux et lixiviats*



8 *Le casier en cours d'exploitation*



9 *L'exploitation enherbée*

2/ETAT PROJETE

Cette seconde partie décrit les impacts du projet de réhabilitation et d'extension du centre de stockage d'Eteignières sur le paysage dans lequel il s'insère. Le parti-pris paysager prend en compte les enjeux et mesures paysagères. Cet état projeté s'appuie sur un travail en cartographies et en volume, avec des blocs diagrammes et des photomontages à plusieurs échelles réutilisant le relevé de terrain effectué sur site.

Plan projeté sans mesures d'intégration paysagère.



Analyse des impacts

Une fois l'exploitation terminée, le projet de réaménagement propose de redonner au terrain les caractéristiques d'un espace ouvert de prairie calcicole sur l'ensemble du périmètre d'étude qui sera fauché pendant une trentaine d'années.

Implanté sur un plateau et possédant des talus relativement abrupts, le centre de stockage réhabilité impactera fortement la topographie actuelle du site, et donc le paysage dans lequel il s'insère. Le sommet de l'exploitation pourra s'élever jusqu'à 25m au-dessus du terrain initial, mais ne dépassera pas la cote finale actuellement autorisée par l'arrêté préfectoral du 03/10/2019 (à savoir 367 m NGF).

A l'Est du périmètre d'étude, la zone d'implantation de la zone ISDI et des casiers d'amiante accueillent aujourd'hui une pâture humide d'environ 5ha, ceinturée par un bosquet composé pour une grande partie de hêtres et d'une haie discontinue. Selon les mesures du plan d'aménagement, le casier d'amiante et l'ISDI viendront s'installer sur cette prairie. La ferme à l'Est du site aura une vue directe sur l'extension. Cette extension présente donc un fort enjeu d'intégration paysagère pendant l'exploitation ainsi qu'à sa renaturation finale.

A ce jour, un précédent projet paysager a permis d'instaurer une stratégie végétale pour dissimuler le projet d'exploitation. Dans un premier temps, une haie de conifères a été plantée pour faire barrière visuelle à échelle rapprochée. Aujourd'hui dépérissante, cette haie de conifères est progressivement remplacée par des linéaires de haies champêtres plus qualitatives.

L'état des lieux nous a permis de constater que certaines de ces haies sont dépérissantes, et d'autres pas assez denses pour jouer leur rôle de masque. Créant des perspectives visuelles sur l'exploitation.



1 Haie de conifères dépérissante, ouvrant une perspective visuelle sur les talus de l'exploitation



2 Haie plantée qui laisse entrevoir le talus du casier d'amiante. Haie pas suffisamment épaisse.



3 Haie plantée en anticipation de l'implantation de la nouvelle extension de l'exploitation.

Plan projeté avec mesures d'intégrations paysagères.



Recomposer les éléments du paysage local :

L'objectif est de limiter au maximum les impacts de l'aménagement vis-à-vis de son environnement. Pour ce faire, les plantations doivent maintenir la cohérence des grandes structures paysagères connexes dans la continuité de la palette végétale locale. Elles s'intégreront, autant que possible, dans la logique du parcellaire et des formes naturelles avoisinant les futures emprises.

1 La conservation d'un espace ouvert

La stratégie paysagère proposée consiste à accompagner la régénération naturelle sur les zones de dépôt de terre, donc sur la totalité du périmètre d'étude. Ce processus est accompagné par la mise en place d'un semis avec un mélange de prairie rudérale composée d'essences locales, ce qui permettra de maintenir une continuité du corridor écologique local. Si le maintien d'une prairie ouverte participe au maintien de la biodiversité, elle s'intègre aussi à la mosaïque paysagère environnante d'une succession bocage et prairies.

Valoriser les haies bocagères

2

Les haies bocagères sont caractéristique du paysage ardennais. Certaines haies existantes en mauvais état seront densifiées et épaissies pour répondre à leur objectif premier : créer un masque visuel. Par exemple la haie champêtre longeant la route de Rocroi ouvre un certain nombre de percées directes sur les digues de l'exploitation et les casiers d'amiante. Ces haies seront constituées de plusieurs strates (arbre de haut jet, arbres de moyen développement et arbustes) afin de développer une épaisseur suffisante pour remplir son rôle de corridor écologique et de masque visuel. Des haies et bosquet seront également plantés en rive et sur le casier ISDI. Les essences qui seront plantées seront adaptées pour un sol argileux de milieu humide (érable champêtre, saule blanc, hêtre, aulne, charme commun, cornouiller, sorbier, sureau, aubépine..).

3 Sensibiliser le public au fonctionnement du centre de stockage

Une fois le projet de réhabilitation terminée, l'exploitation fera partie intégrante du paysage local. Impliqué dans la production d'énergie de la commune et dans différentes réflexions autour de la valorisation et de la mutation des zones de stockage de déchets, il serait intéressant d'envisager le site comme un lieu de communication et de sensibilisation pour différents publics (professionnels comme solaires), afin d'expliquer le fonctionnement du centre de stockage. Un parcours pédagogique, avec des panneaux informatifs, qui traverse le centre de part et d'autre pourrait ainsi être imaginé.

D'autre part, le centre de stockage étant surélevé par rapport à la topographie naturelle, ce parcours pédagogique permettrait aux visiteurs de profiter d'un point de vue sur le grand paysage environnant.

4 L'éco-pâturage, une solution à la fois écologique et économique

L'éco-pâturage pourrait être une technique écologique à envisager pour la gestion des prairies. Solution alternative à l'entretien pour diminuer la consommation de carburant et tous les autres polluants associés à l'utilisation des machines. En plus de réduire les déchets verts liés à la fauche, l'éco-pâturage contribue à limiter l'embroussaillage des espèces envahissantes et des ligneux. Il contribue également à la fertilisation des sols.

Vue schématique Avant/Après

AVANT



APRÈS

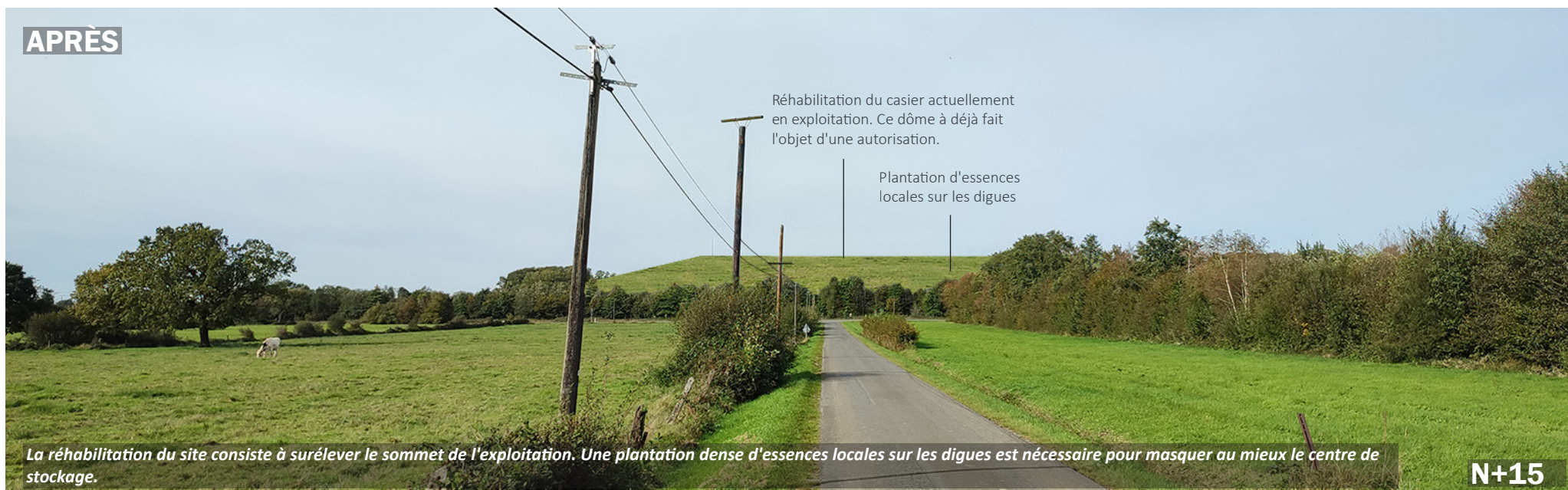


Vue schématique Avant/Après

AVANT



APRÈS

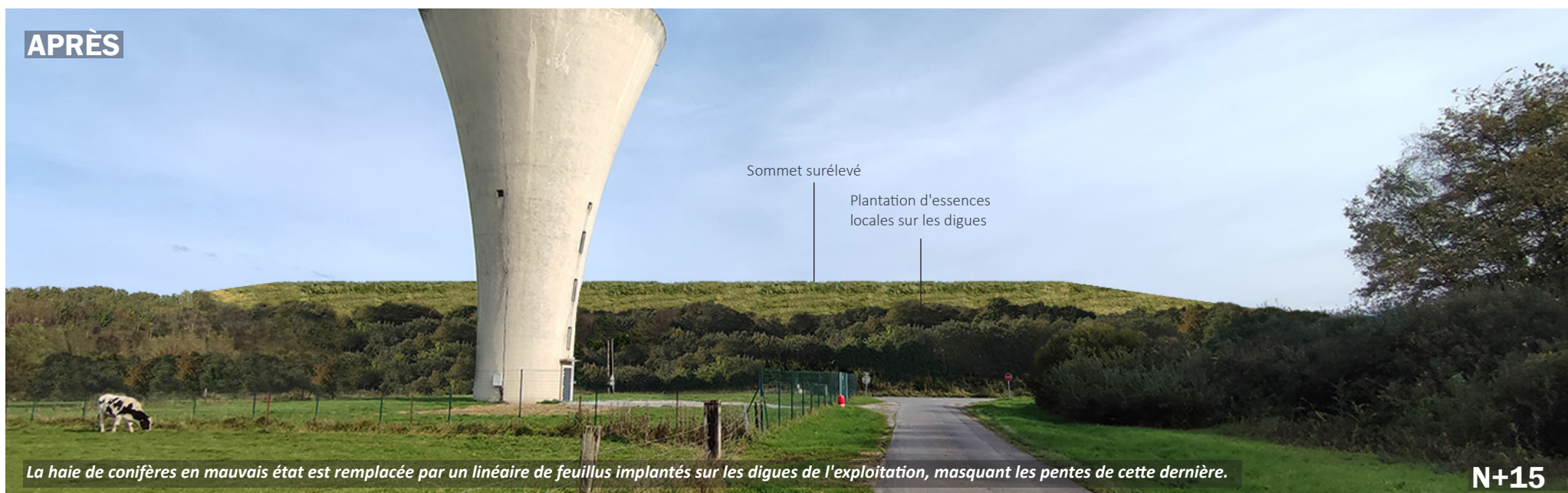


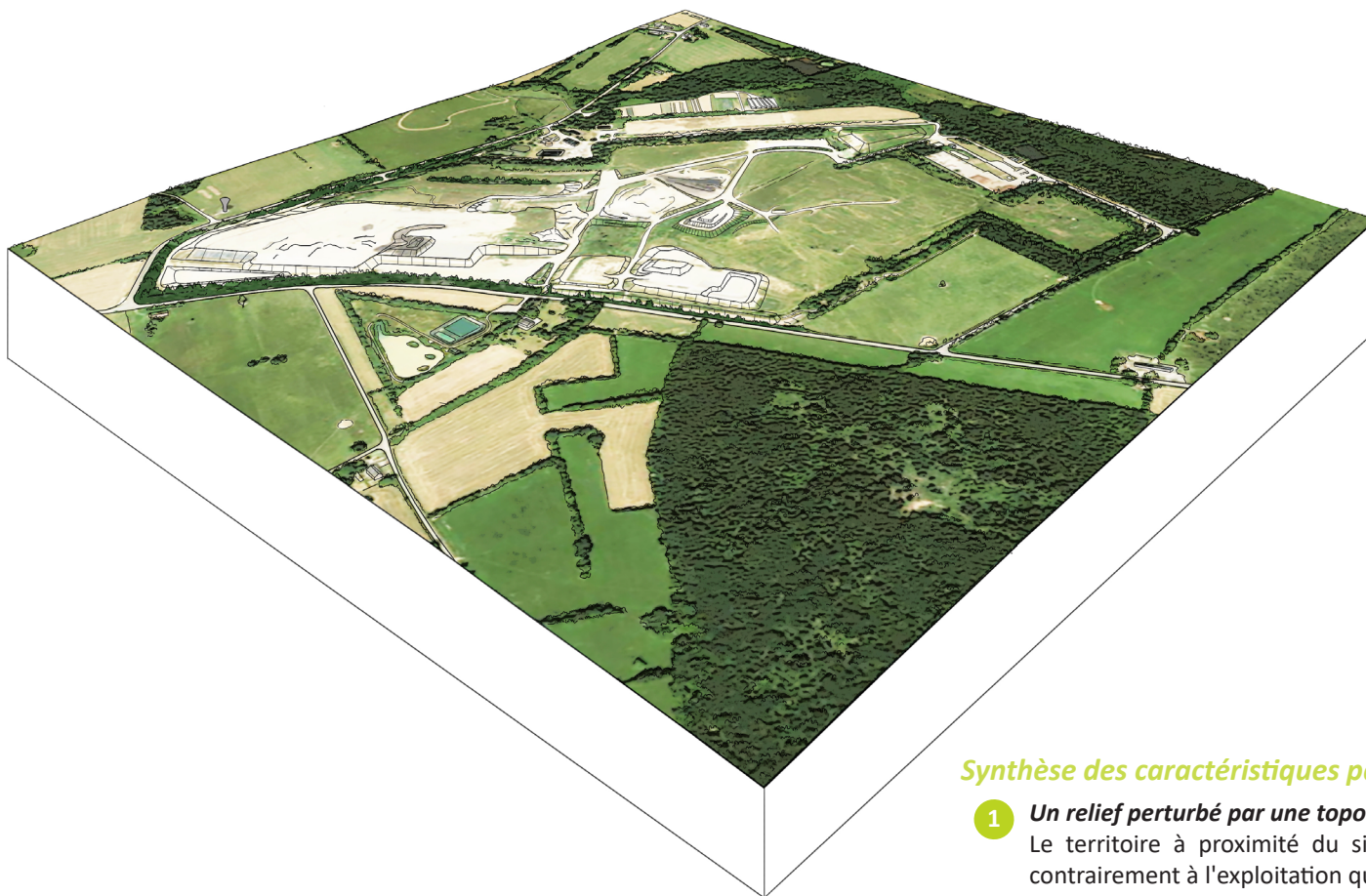
Vue schématique Avant/Après

AVANT



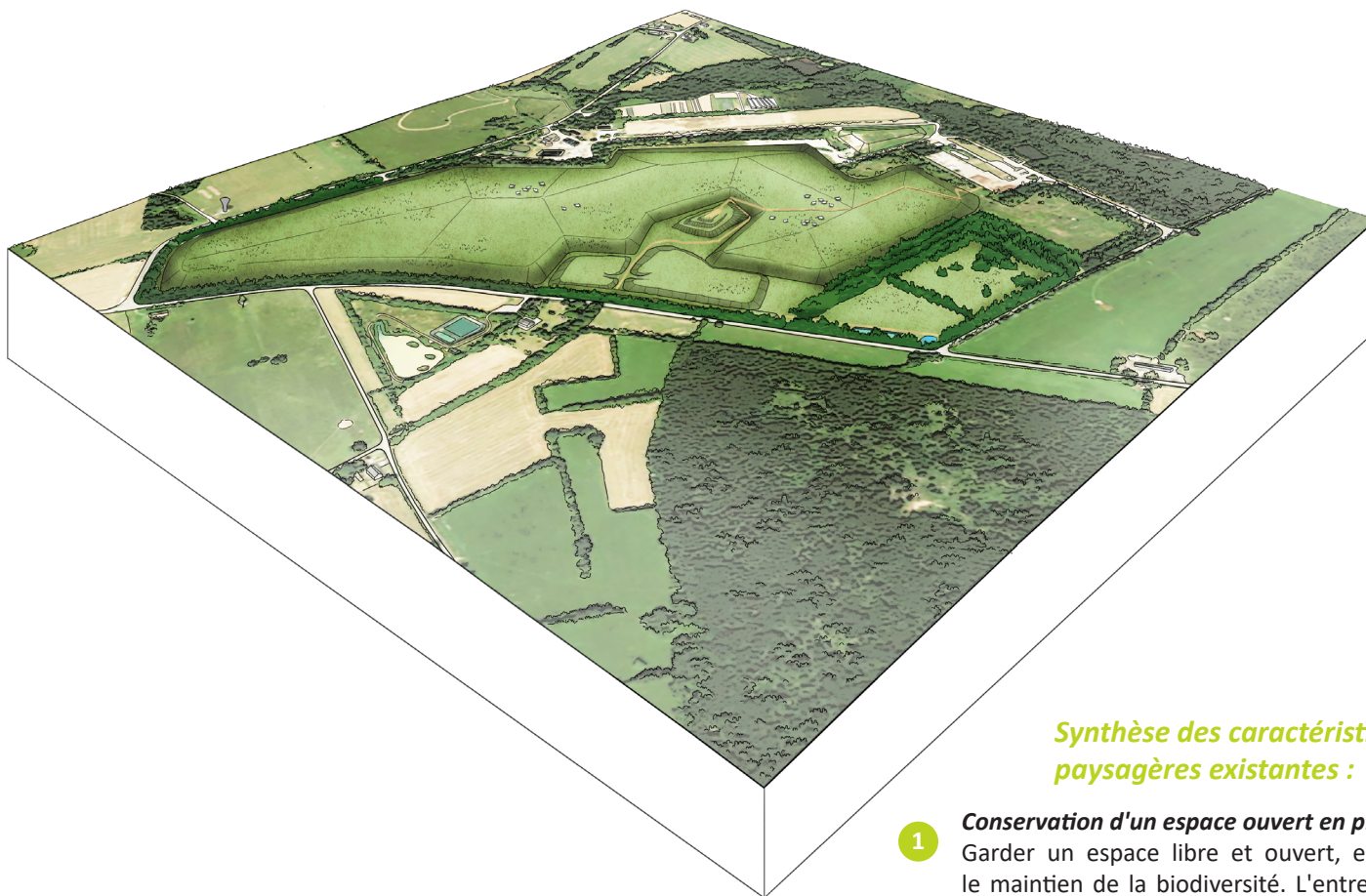
APRÈS





Synthèse des caractéristiques paysagères existantes :

- 1 Un relief perturbé par une topographie impactant le paysage**
Le territoire à proximité du site de projet présente un relief relativement plat contrairement à l'exploitation qui vient s'y élever.
- 2 Des haies dégarnies laissant entrevoir les talus**
Les haies champêtres dédiées à remplacer les conifères sont actuellement trop légères et parfois en mauvais état sanitaire.
- 3 A l'Est, la présence d'une prairie humide**
A l'Est du site d'étude, se trouve une prairie humide abritant un écosystème précieux. Actuellement, une haie à l'Est de cette prairie humide a été plantée, mais elle n'est pas assez dense, laissant une perspective dégagée sur la pâture et sur la mare existante (qui est préserver). En revanche, la haie champêtre à l'Ouest de cette prairie humide est de bonne qualité visuelle et sanitaire.



Synthèse des caractéristiques paysagères existantes :

- 1 Conservation d'un espace ouvert en prairie gérée en éco-pâturage**
Garder un espace libre et ouvert, en prairie rudérale et d'essences locales, permet le maintien de la biodiversité. L'entretien en éco-pâturage est une solution de gestion écologique évitant efficacement l'embroussaillage.
- 2 Renforcement du maillage bocager**
La densification des haies champêtres aux rives du site permettra de créer une barrière visuelle, un corridor écologique viable et renforcer la cohérence paysagère avec le reste du territoire.
- 3 Un cheminement sur le projet réhabilité pour sensibiliser le public**
Constitution d'un parcours pédagogique pour communiquer et sensibiliser sur le fonctionnement du centre de stockage.



Caudex SAS
3 rue Raymond 69001 Lyon
contact@caudex.org
04 82 31 70 69
www.caudex.org